

**JOURNEES DE SENSIBILISATION**  
**AU TRAVAIL EN EQUIPE INTERPROFESSIONNELLE**  
**POUR LES ETUDIANTS ENGAGES DANS UNE FORMATION DE LA SANTE**

**Participation des étudiant-e-s en médecine MMed1**

**vendredi 5 et samedi 6 mars 2021**

L'EDUCATION INTERPROFESSIONNELLE (EIP) est définie comme une approche associant des membres de deux ou plusieurs professions dans une formation commune. L'objectif principal de l'EIP est de permettre une collaboration efficace entre les professionnel-le-s de la santé afin d'améliorer la qualité des soins. L'EIP permet d'atteindre deux compétences clairement définies dans le catalogue suisse des objectifs d'apprentissage, appelé PROFILES (Principal Relevant Objectives and a Framework for Integrative Learning and Education in Switzerland). Ces compétences sont celles de **collaborateur** et de **communicateur**.

**L'école de médecine a ainsi décidé d'intégrer dans le cursus des études une formation interprofessionnelle.** En collaboration avec les autres institutions lausannoises formatrices de professionnel-le-s de la santé, l'école de médecine a mis en place - depuis 2011 - deux journées de sensibilisation au travail en équipe interprofessionnelle. Jusqu'en 2013, ces journées avaient lieu un week-end. Les week-ends interprofessionnels des années précédentes ont trouvé des échos très favorables auprès des participant-e-s :

*« Un week-end pour découvrir les autres étudiants que nous côtoyons tous les jours et également la possibilité de confronter nos idées sur la prise en charge des patients en devant manager les priorités de chacun. Un bel encouragement pour notre futur. » (une participante au week-end 2011)*

*« Le week-end interprofessionnel ajoute une dimension supplémentaire et essentielle à notre formation, en nous permettant de découvrir très ouvertement les compétences, les intérêts mais aussi les limites de chaque profession. On découvre vers qui se tourner pour chaque situation, à communiquer efficacement et respectueusement et à faire confiance à l'autre. C'est une jolie promesse et une expérience enrichissante pour les équipes de demain!» (un participant au week-end 2011)*

Depuis 2014, ces deux journées sont organisées un **vendredi après-midi et un samedi**. Ces journées de sensibilisation sont destinées aux étudiant-e-s MMed1, ainsi qu'aux étudiant-e-s de 5 autres professions de la santé: étudiant-e-s en soins infirmiers, en physiothérapie, en ergothérapie, étudiant-e-s sages-femmes et technicien-ne-s en radiologie médicale. Les 5 et 6 mars 2021, ce sont environ 570 étudiant-e-s et plus de 50 tuteurs et tutrices qui se trouveront réunis sur la cité hospitalière.

## Objectifs des journées interprofessionnelles:

- Acquérir des connaissances théoriques sur le fonctionnement des petits groupes; identifier ses propres forces et faiblesses en tant que membre d'un groupe; distinguer les enjeux spécifiques au travail en équipe interprofessionnelle
- Acquérir des connaissances sur le travail des autres professionnel-le-s de la santé
- Reconnaître et utiliser des moyens pour lever les obstacles au travail en équipe; Identifier les leviers et les freins à une communication efficace au sein de l'équipe interprofessionnelle

Le programme de trois demi-journées associe des sessions en plénière centrées sur les concepts de dynamique de groupe et des sessions en équipes interprofessionnelles, dont la tâche est de discuter de situations cliniques complexes. Chaque équipe est accompagnée par un tuteur. Ces activités intégratives en petits groupes permettent aux participant-e-s de travailler leurs représentations et connaissances des autres professionnel-le-s, leur positionnement au sein d'un groupe, leur capacité d'atteindre un consensus et de lever des obstacles.

## Les journées interprofessionnelles en résumé :

DATES : Vendredi après-midi 5 MARS 2021 (13h – 18h) ET  
Samedi 6 MARS 2021 (8h – 18h)

PUBLIC-CIBLE : Etudiant-e-s en soins infirmiers Bsc2  
Etudiant-e-s Sages-femmes  
Etudiant-e-s technicien-nes en radiologie Bsc2  
Etudiant-e-s en physiothérapie Bsc2  
Etudiant-e-s en ergothérapie Bsc2  
Etudiant-e-s en médecine MMed1 (voir ci-après la rubrique Participation)

LIEU : Cité hospitalière (HESAV - CHUV - Bugnon 21 - César-Roux 19)

FORMAT : Enseignements théoriques en auditoire et discussions de situations cliniques en petits groupes. En raison de la pandémie Covid-19, le format d'enseignement risque d'être modifié en tout temps afin de respecter les protocoles sanitaires en vigueur à ces dates.

VALIDATION : participation requise pour valider les crédits ECTS des cours-blocs

PARTICIPATION : **obligatoire**, sauf pour les étudiant-e-s *mobilité in* qui sont dispensés de cet enseignement. Voir explications ci-après.

### Personne de contact pour les journées interprofessionnelles:

Marie Guinat  
Médecin Cheffe de Clinique  
Unité pédagogique – FBM  
BU 21/05-246  
1011 Lausanne  
Marie.Guinat@chuv.ch

## Participation aux journées interprofessionnelles

Les journées interprofessionnelles sont obligatoires pour tous les étudiant-e-s en première année de Master effectuant leur programme de Master à Lausanne. La formation se terminera par une activité en petit groupe destinée à produire un travail de validation.

### **Etudiant-e-s *mobilité in***

Les étudiant-e-s *mobilité in* ne sont pas concernés par les journées interprofessionnelles et n'y participent pas. Ce sont des raisons logistiques qui expliquent pourquoi nous n'intégrons pas les étudiant-e-s *mobilité in* dans cette expérience. En effet, nous sommes limités par la taille des auditoriums disponibles sur la cité hospitalière.

### **Etudiant-e-s *mobilité out***

Les étudiant-e-s MMed1 effectuant une année complète à l'étranger sont dispensés des journées interprofessionnelles. Les crédits de cette année passée à l'étranger sont délivrés par l'université d'accueil.

### **Le choix d'un vendredi après-midi et d'un samedi**

Ce sont des raisons logistiques qui expliquent pourquoi cet enseignement interprofessionnel est agendé sur un vendredi après-midi et un samedi. Il nous faut réserver les plus grands auditoriums du CHUV et libérer plus de 50 salles pour accueillir les exercices en petits groupes. Ceci est très complexe en semaine, à cause des autres utilisateurs de locaux.

### **Demande d'exemption pour les étudiants de la FBM**

Il est possible d'adresser une **demande d'exemption écrite, dûment motivée**. Cette demande devra être adressée à la personne de contact et sera examinée par le bureau du Conseil de l'école de médecine. Le délai pour adresser cette demande est fixé au 1<sup>er</sup> décembre 2020.

### **Absence aux journées interprofessionnelles (quel qu'en soit le motif)**

Comme les journées interprofessionnelles sont obligatoires pour les étudiant-e-s MMed1 effectuant leurs études à Lausanne, toute absence n'ayant pas fait l'objet d'une demande d'exemption devra être justifiée par un certificat médical.

La participation est obligatoire pour l'acquisition des crédits des cours-blocs. **Dès lors, toute absence aux journées interprofessionnelles devra être compensée par un travail écrit de remplacement**. Ce travail sera attendu de la part (1) des étudiant-e-s qui disposent d'un certificat médical et (2) de ceux dont la demande d'exemption a été acceptée.

## **Validation des crédits du cours-bloc en cas d'absence aux journées interprofessionnelles**

Un travail de remplacement sera demandé aux étudiant-e-s qui ne participent pas à tout ou partie des journées interprofessionnelles, **quelle que soit la raison de l'absence** (p.ex. demande d'exemption, absence pour maladie, etc). Ce travail de remplacement est nécessaire à l'acquisition des crédits des cours-blocs. A noter que les étudiant-e-s *mobilité in* obtiendront les crédits des cours-blocs sans participer aux journées.

Le temps nécessaire à la réalisation de ce travail de remplacement correspond à la durée de la formation interprofessionnelle.

Le travail de remplacement sera adressé dans les délais, soit au plus tard à la fin de la période des cours-blocs, à :

Marie Guinat  
Unité pédagogique – FBM  
Rue du Bugnon 21  
BU 21/05-246  
1011 Lausanne  
Marie.Guinat@chuv.ch

### **Description du travail de remplacement :**

Les étudiant-e-s auront le choix entre 2 vignettes cliniques décrivant la situation d'un patient pour lequel une prise en charge interprofessionnelle est nécessaire (le même type de vignette est travaillé en groupe pendant les journées interprofessionnelles). Une fois la vignette choisie, les étudiant-e-s devront identifier deux professionnel-le-s appartenant à une autre profession que la leur et les interviewer sur les enjeux de la vignette. Les étudiant-e-s devront ensuite fournir une synthèse d'une page résumant le point de vue et les perceptions des professionnel-le-s interviewés à l'égard de la vignette. Ceci constitue la première partie du travail.

Dans une seconde partie du travail, les étudiant-e-s exprimeront leur propre point de vue puis répondront aux questions posées tout en mettant en perspective les points de vue et perceptions de chaque professionnel-le. Dans la réponse aux questions posées, les étudiant-e-s devront faire référence à au moins trois sources (articles et chapitres de livre) dans la série de 8-10 titres qui leur sera proposée.

Cette seconde partie du travail doit comporter au minimum 4 pages, 60 caractères/ligne et 30 lignes par page.

Le travail pourra faire l'objet d'une requête de remédiation s'il est jugé insuffisant.